

C0298

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET
CONSTRUCTION DURABLE

RÉDIGER LE PROGRAMME D'UNE OPÉRATION NEUVE AVEC LA RE2020

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

École de la
Maîtrise
d'Ouvrage
Sociale
BAS CARBONE

Programmer avec méthode pour mieux piloter la RE2020

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, monteur d'opérations, développeur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la Réglementation Environnementale 2020.

OBJECTIFS

- › intégrer les règles de la RE2020 dans les objectifs donnés aux opérations de construction neuve
- › déterminer un niveau pertinent d'exigence vis-à-vis des changements apportés par la RE2020
- › utiliser les fondamentaux de la nouvelle réglementation pour pouvoir instaurer un dialogue fort avec la maîtrise d'œuvre
- › évaluer les rendus de la maîtrise d'œuvre au regard des objectifs initiaux.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 11 juin 2027 - Distanciel
le 8 octobre 2027 - Présentiel à Paris
le 8 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des fondamentaux de la RE2020

- connaître et comprendre les règles de la RE2020
- évaluer les changements apportés dans la manière de concevoir et de construire
- les concepts thermiques utilisés dans les constructions bas-carbone : déphasage, inertie, bioclimatisme...

Quels retours d'expérience sur les solutions techniques et thermiques ?

- analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
- comment éviter les écueils dans le recours aux énergies renouvelables ?

Les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre :

- organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
- quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
- comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique... ?

Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?

- choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
- comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.